

**Commune de SILLY SUR NIED**8 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

**Séance du 27 août 2014 à 19h00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

**N° de délibération**  
D2014-05-03**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 11
- Absents exc. 4
- Absents 0
- Votants 15

**Date de convocation**  
18 août 2014**Objet**  
**Indemnité de conseil  
à verser à la  
Trésorerie de  
Courcelles-Chaussy****Date d'affichage**  
28 août 2014**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	M. MARION J.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme DAUMAIL M.
Mme PIQUEMAL A.	Mme PREVOT N.	Mme CAISSUTTI C.
Mme MARTIGNON S.	M FALLITO G.	

**Etaient excusés :**

M. MULLER Jean-Marie	: Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
M. GIRARD Guy	: Pouvoir à Mme DAUMAIL Martine
M. MARTIN Michel	: Pouvoir à Mme PIQUEMAL Anne
Mme BOULANGE Rachel	: Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas

**Indemnité de conseil à verser à la Trésorerie de Courcelles-Chaussy**

Le Conseil Municipal,

- Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au Journal Officiel du 17 décembre 1983,
- Après avoir obtenu l'accord de MME Béatrice RICHARD, Trésorière,
- Lui demande de fournir les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté précité,
- Décide de lui attribuer l'indemnité de conseil calculée par application du tarif ci-après à la moyenne des dépenses budgétaires des sections d'investissement et de fonctionnement, à l'exception des opérations d'ordre, afférentes aux trois derniers exercices :
  - Sur les 7.622,45 premiers euros à raison de 3 pour 1000
  - Sur les 22.867,35 euros suivants à raison de 2 pour 1000
  - Sur les 30.489,80 euros suivants à raison de 1,5 pour 1000
  - Sur les 60.979,61 euros suivants à raison de 1 pour 1000
  - Sur les 106.714,31 euros suivants à raison de 0,75 pour 1000
  - Sur les 152.449,02 euros suivants à raison de 0,50 pour 1000
  - Sur les 228.673,53 euros suivants à raison de 0,25 pour 1000



**Commune de SILLY SUR NIED**

8 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**République française**

- Sur toutes les sommes excédant 609.796,07 euros à raison de 0,10 pour 1000

Fait à Silly-sur-Nied, le 27 août 2014

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet

